

PROJET DE PROCES-VERBAL

Du Bureau Exécutif du 07 septembre 2022

Présents : Elodie DARIMONT, Michel FORET, René GOTFRYD, Alain LESAGE, Bernadette PÂQUES, Patricia PETIT et Marie-Kristine VANBOCKESTAL.

Excusés : François FORNIERI.

Assistent : Estelle BERGENHOUSE et Juliane CREMASCO.

1. Approbation du procès-verbal du Bureau Exécutif du 25 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. Rapport du Président et du Trésorier

Le Président rappelle l'importance du rôle d'administrateur et se réjouit de la présence de grandes personnalités au sein du Conseil d'Administration.

Il présente la liste des personnes qui n'ont plus renouvelé leur cotisation depuis 2020 ou 2021 et demande à tous les administrateurs de solliciter leurs connaissances afin de relancer ces personnes. Le Secrétariat se tient à leur disposition.

Le Trésorier rappelle les prévisions budgétaires pour l'année 2022 et présente les comptes actualisés à la date d'aujourd'hui.

3. Programme d'activités et agenda des réunions

Le Président présente le programme des prochaines conférences pour fin d'année 2022 et propose un projet pour 2023 (voir annexes).

4. « Reconstruction d'une dynamique métropolitaine et régionale liégeoise »

Le Président présente le rapport réalisé par Georges DENEFF et Muriel GERKENS et propose de l'utiliser comme base pour la création de groupes de travail. Ceci dans le but d'organiser un **colloque en juin 2023**.

Les Membres du Bureau discutent des grands axes à aborder et des différents intervenants et experts à consulter.

Echéance :

- Pour fin septembre : les membres du Bureau Exécutif formulent leurs observations et complètent le rapport fourni.
- Octobre : le Président synthétise les documents reçus.
- Début novembre : réunion du Bureau Exécutif – consultation des administrateurs dans la perspective de tenir un CA le 15 décembre avec approbation d'un document provisoire qui sera soumis à tous les Membres durant le premier semestre 2023.

5. Divers

Aucun autre point n'étant soulevé, le Président lève la séance à 22h30.